



Nouvelle charte du forum adoptée par le Bureau national le 16/11/2013 et prenant effet ce jour.

Notre forum est un espace d'échange d'informations et d'idées, pas un lieu de polémiques, d'endoctrinement ou de joutes oratoires. Ceux qui souhaitent conduire de telles activités sont invités à créer leur propre blog ou leur propre groupe de diffusion.

Sont donc proscrits dans les messages un ton agressif, les propos outranciers et les sarcasmes car ils dénaturent l'esprit de notre forum et entraînent des réponses similaires. Tous les messages de ce type seront donc systématiquement écartés.

Les messages placés sur le forum s'adressent par nature à l'ensemble de ses membres. Les messages adressés à un seul membre ou à un groupe de membres en particulier ne seront publiés que s'ils s'inscrivent dans un débat à caractère général. Par ailleurs, les messages contenant des mises en cause personnelles ne seront pas diffusés.

En vue d'assurer la cohérence du forum, il est enfin demandé aux auteurs :

1. de limiter leurs textes à une trentaine de lignes au maximum et de ne pas dépasser deux messages par jour
2. de ne pas utiliser le forum pour diffuser leurs vœux, remerciements, félicitations et autres correspondances courantes
3. de ne pas se faire les simples diffuseurs de textes, articles ou communiqués rédigés par d'autres mais de fournir au minimum un bref commentaire personnel en préambule aux informations relayées
4. de rédiger des « objets » suffisamment informatifs et conformes au contenu de leur texte, de façon à ce que les lecteurs qui ne sont pas intéressés par tel ou tel sujet puissent effacer ces messages sans avoir à les ouvrir.

Tout lien ajouté au message est sous la seule et entière responsabilité de l'auteur du message.

Les pièces jointes ne sont pas autorisées, tous les membres du forum n'ayant pas accès à une connexion internet à haut débit. Il convient en particulier de ne pas utiliser de logos dans la signature des messages.

Le forum de notre association est placé sous la responsabilité du Bureau national. La mission des modérateurs est de protéger l'esprit convivial et la cohérence du forum. Ils ont pour cela toute latitude d'appréciation.

La modération est régulière et demande parfois un certain délai, en particulier lorsque les modérateurs sont amenés à se concerter au sujet de messages litigieux. Les modérateurs peuvent ainsi être amenés à retenir un message sans que son auteur soit en droit de protester pour le retard de publication entraîné. Si un auteur constate au bout de plusieurs jours que son message n'a pas été publié, il peut contacter les modérateurs à l'adresse moderateurs@adfe.org.

Les infractions à la présente charte seront sanctionnées :

- tout d'abord par un rappel au règlement
- puis, en cas de récidive, une suspension
- enfin, par une radiation du forum.